



PRÉFET DE L'AUBE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 52

Troyes, le lundi 3 janvier 2022

Sécurité routière – Vivre ensemble

1. Devant la hausse de la mortalité routière et le haut niveau de circulation sur les axes routiers structurants du département, le préfet de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisés pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.
2. Par ailleurs, de nombreux comportements inadaptés et dangereux demeurent inacceptables. Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :
 - 111 excès de vitesse ;
 - 20 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
 - 6 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
 - 14 faits d'usage du téléphone au volant ;
 - 1 fait de défaut de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
 - 11 faits de conduite sans permis de conduire ;
 - 4 faits de refus de priorité ;
 - 24 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
 - 9 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Contrôles routiers prévus pour la semaine n° 1

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, le préfet de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 4 janvier - après-midi	Boulevard Henri Barbusse à Troyes
Mercredi 5 janvier – matin	RD 690 – Lesmont - Soulaines-Duhys
Mercredi 5 janvier - après-midi	Avenue Jules Guesde à Pont Sainte-Marie
Mercredi 5 janvier – après-midi	RD 619 – Nogent S/Seine – Le Mériot
Jeudi 6 janvier - matin	Rue Jean-Baptiste Colbert à La Chapelle Saint-Luc
Jeudi 6 janvier - après-midi	RD 677 – Feuges - St Rémy sous Barbuise
Vendredi 7 janvier – matin	RD 960 – Troyes -Piney
Dimanche 9 janvier – matin	RD 619 – Lusigny S/Barse

Si tu conduis je raccroche

Pour instaurer ce nouveau mot d'ordre, la Sécurité routière lance, le 1er octobre 2021, une campagne nationale diffusée en TV et en digital.

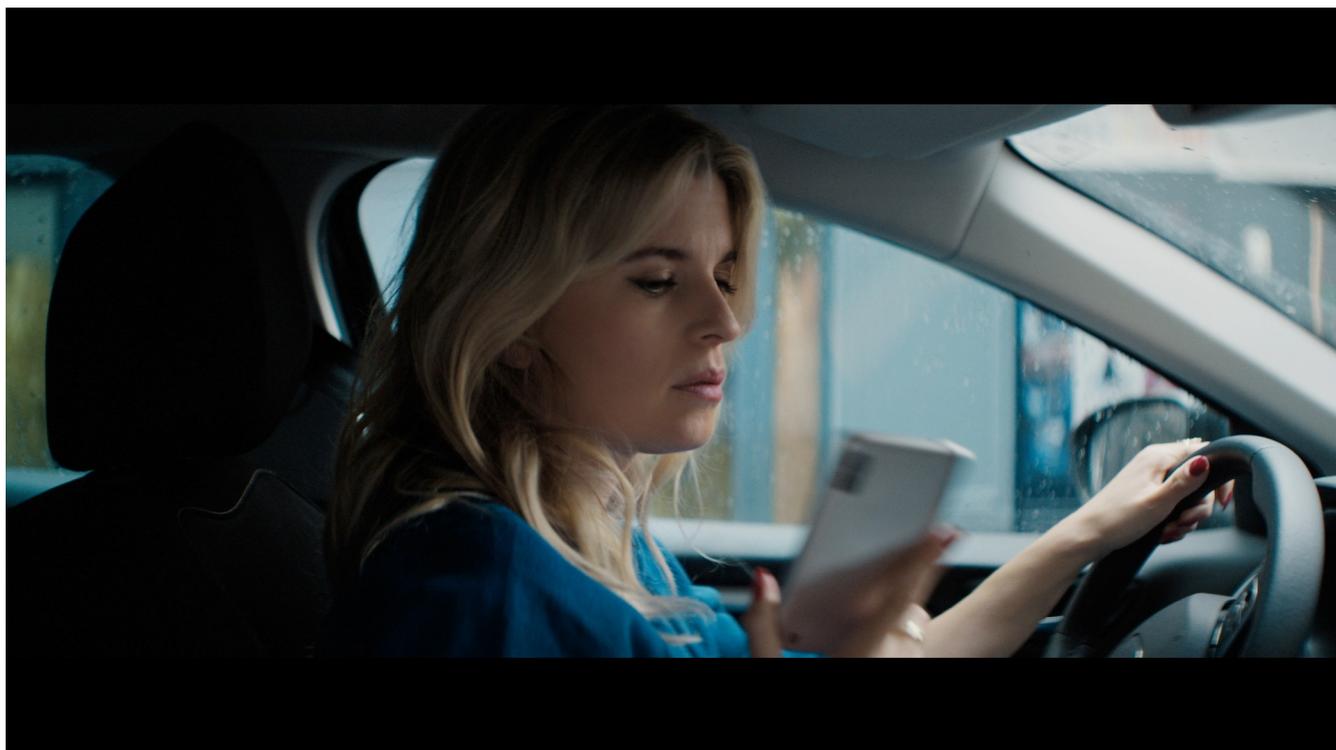
Réalisé par Rémi Bezançon, le film met en scène l'acteur Jean-Pascal Zadi, César du meilleur espoir masculin 2021, et la chanteuse, HollySiz, nominée aux espoirs de la musique 2014, dans une scène du quotidien : une conversation téléphonique entre amoureux où chacun a du mal à raccrocher.

Un nouveau mot d'ordre:

Téléphoner au volant dégrade le niveau de concentration du conducteur, en le rendant davantage acteur de sa conversation que de sa conduite, et multiplie le risque d'être impliqué dans un accident corporel. Appeler une personne et se rendre compte qu'elle est en train de conduire, quoi de plus banal, pensez-vous ? Et pourtant, c'est un moment crucial, où l'on peut, par un geste simple - raccrocher - protéger son interlocuteur d'un accident, en lui permettant de consacrer toute son attention à la route. La Sécurité routière lance donc, au travers d'une nouvelle campagne, un nouveau mot d'ordre : « Si tu conduis, je raccroche ».

Pour retrouver le film de la campagne, cliquez sur le lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=kVv1eyg2P94>



Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube
 @Prefet10